

**DIRECTION GRANDS TRAVAUX**

Affaire suivie par : JC GAGNAIRE

N/Réf : ET.JCG.CC.09.305

**Objet : Travaux rue du Chasnot**

Toute la correspondance doit être adressée  
impersonnellement à M. le Maire.

**Association de Défense Chaprais - Rotonde  
A l'attention de Monsieur Goudot**

**28 D RUE DE LA ROTONDE  
25000 BESANCON**

Besançon, le - 4 JUIN 2009

Monsieur le Président

Dans votre courrier en date du 15 mai 2009, vous attirez mon attention sur les travaux de la rue du Chasnot, et notamment sur la mise à double sens de la rue Jeanneney qui n'a pas été réalisée, comme annoncé dans l'arrêté de circulation.

Je vous précise que cette mise à double sens avait effectivement été envisagée dans un premier temps, afin de faciliter l'accès aux riverains de cette rue. Nous avons finalement choisi de ne pas mettre en place cette mesure qui aurait engendré un risque de transit de véhicules venant du haut de la rue du Chasnot.

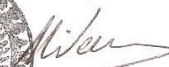

J'ai bien retenu vos propos sur le mécontentement des riverains. Cependant, après enquête auprès du médiateur désigné pour ce chantier, et auprès de l'entreprise réalisant les travaux, il apparaît qu'aucune remarque n'a été émise par les riverains auprès de ces personnes. Je reste cependant à la disposition de chacun pour évoquer à nouveau cette question et tenter de trouver les solutions aux problèmes rencontrés en terme de circulation.

Concernant la problématique transports en commun, je vous remercie de vous reporter à la réponse qui sera faite par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, autorité organisatrice des transports, à laquelle vous avez également soumis votre réflexion.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Adjointe déléguée Voirie et

Déplacements,

Nicole WEINMAN.

Copie : M. LIME – Cabinet du Maire - DGST – Direction Voirie et Déplacements – CAGB, Direction Déplacement et Infrastructures de Déplacements